



**REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA**  
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

**MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**  
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS  
UNITE DE GESTION DE PASSATION DES MARCHES

-----

## Avis d'Appel d'Offres Ouvert

11/MSP/PRMP/UGPM/AOO.2026  
31/03/2026

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié dans le Journal des Marchés Publics n° "-" en date du dans **Les Nouvelles** le **06/03/2026**.

2. Le MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour : Travaux de construction de bâtiment servant Commissariat de Sécurité Publique (CSP) Tuléar II , constituant un lot unique et indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N°2016-055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en ses articles 35, 63 en vue de la passation de marché à quantité fixe conclu à prix forfaitaire .

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du responsable : ANDRIANAIVO Mamitiana Danielson
- Fonction : PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
- Bureau : DGPN ANOSY , Étage : 1ER , Porte : 210

5. Pour le (ou les) candidat(s) désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être retiré auprès de l'Autorité contractante moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1 : cinq cent mille Ariary (Ar 500 000.00)

ou son équivalent en monnaie librement convertible libellé au nom de l'Agent comptable de l'ARMP  
ou au nom du régisseur de recettes de l'ARMP.

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire

6. Les plis devront parvenir à BATIMENT DGPN ANOSY , étage: 1ER / porte: 210 au plus tard le 04/05/2026 à 11 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1 : huit millions Ariary (Ar 8 000 000.00)

- soit par caution personnelle et solidaire d'un organisme agréé par le Ministère chargée des Finances,
- soit par garantie bancaire,
- soit par chèque de banque libellé au nom de Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo et versé au trésor public.

9. Une visite de lieu est **obligatoire**, elle n'est pas organisée



à \_\_\_\_\_, Le 31/03/2026

La Personne Responsable des Marchés Publics